

SCHÉMA DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL AEP

Territorialisation des enjeux – Secteur Drôme Aval

- L A
D R O
M E -

LE DÉPARTEMENT

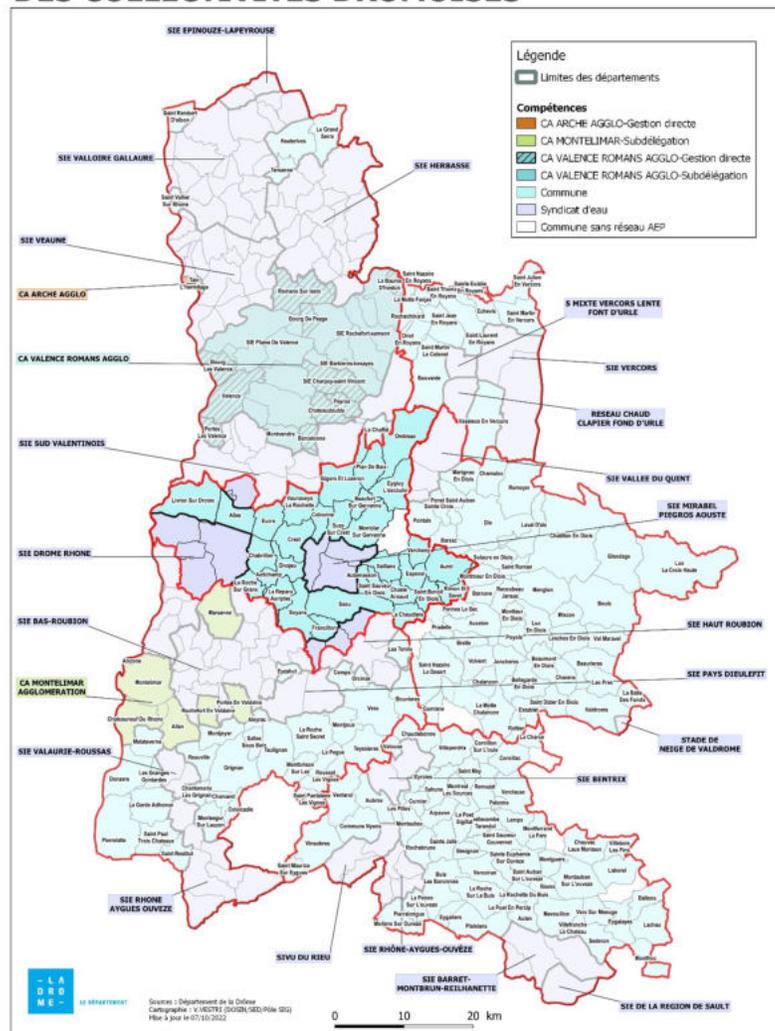
 RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

 agence
de l'eau
Rhône-Méditerranée-Corse
Chaque goutte compte

SITUATION DU TERRITOIRE

COMPÉTENCE EAU POTABLE DES COLLECTIVITÉS DRÔMOISES



Périmètre :

- CCVD
- CCCPS

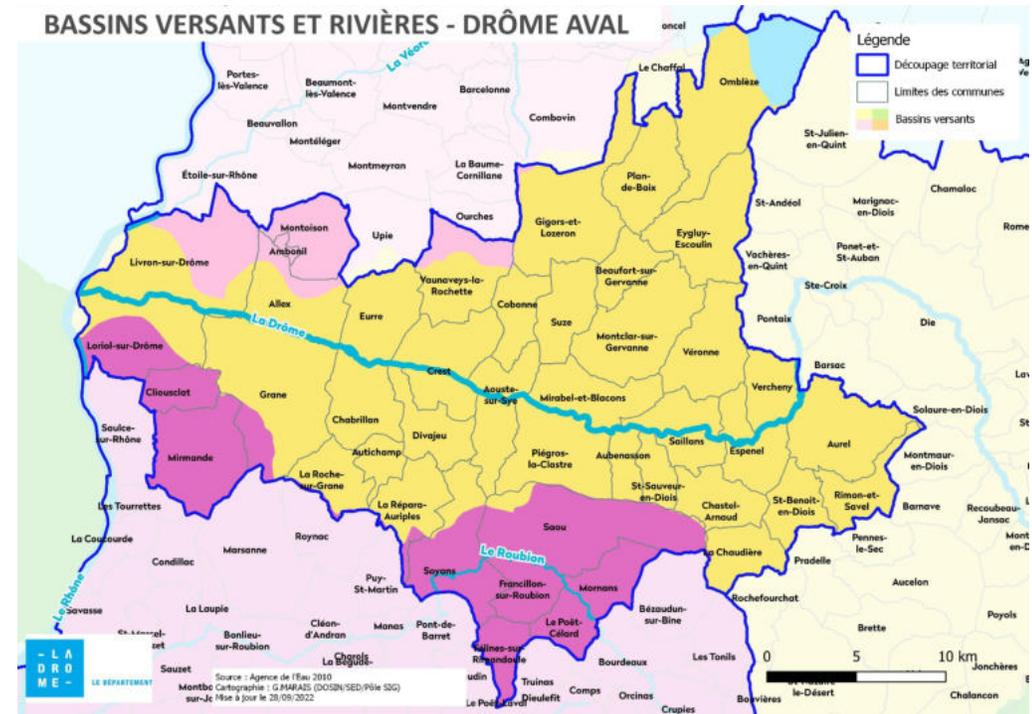
SITUATION DU TERRITOIRE – EN QUELQUES CHIFFRES

Territoire	Population		Surface		Densité (hab/km ²)	Communes	
	Nbre d'habitants	%	Km ²	%		Nbre	%
Département	517 000	100 %	6 558	100 %	79	363	100 %
Nord Drôme	295 000	57 %	1 576	22 %	187	103	28 %
Royans Vercors	10 000	2 %	423	7 %	24	18	5 %
Diois	12 000	2 %	1221	19 %	10	50	14 %
Drôme Aval	47 000	9 %	830	13 %	57	44	12 %
Sud Drôme Rhône	130 000	25 %	1291	20 %	101	77	21 %
Sud Drôme Baronnies	23 000	5 %	1217	19 %	19	73	20 %

SITUATION DU TERRITOIRE – LES BASSINS VERSANTS

Un territoire situé sur plusieurs bassins versants :

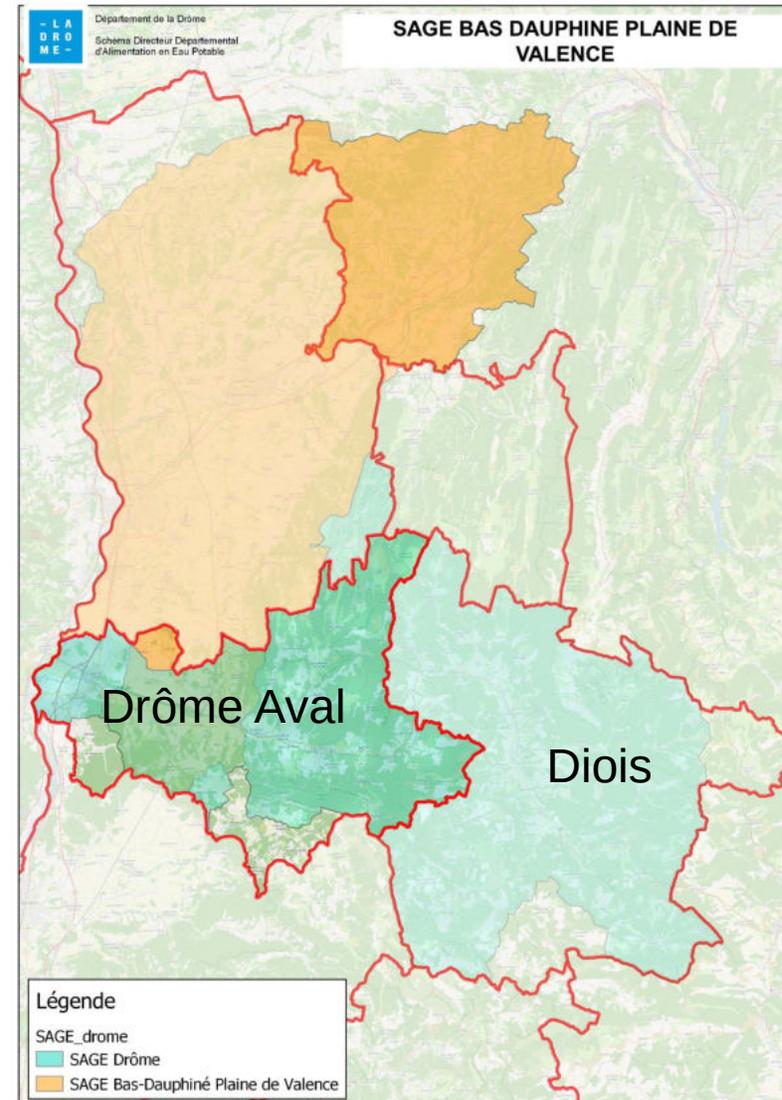
- BV de la Drôme
- BV de la Teyssonne
- BV du Roubion Jabron
- BV de la Véore-Barberolle
- BV du Vercors



SITUATION DU TERRITOIRE – LES SAGES

Territoire soumis aux :

- SAGE Drôme
- SAGE Bas Dauphiné
Plaine de Valence



SITUATION DU TERRITOIRE

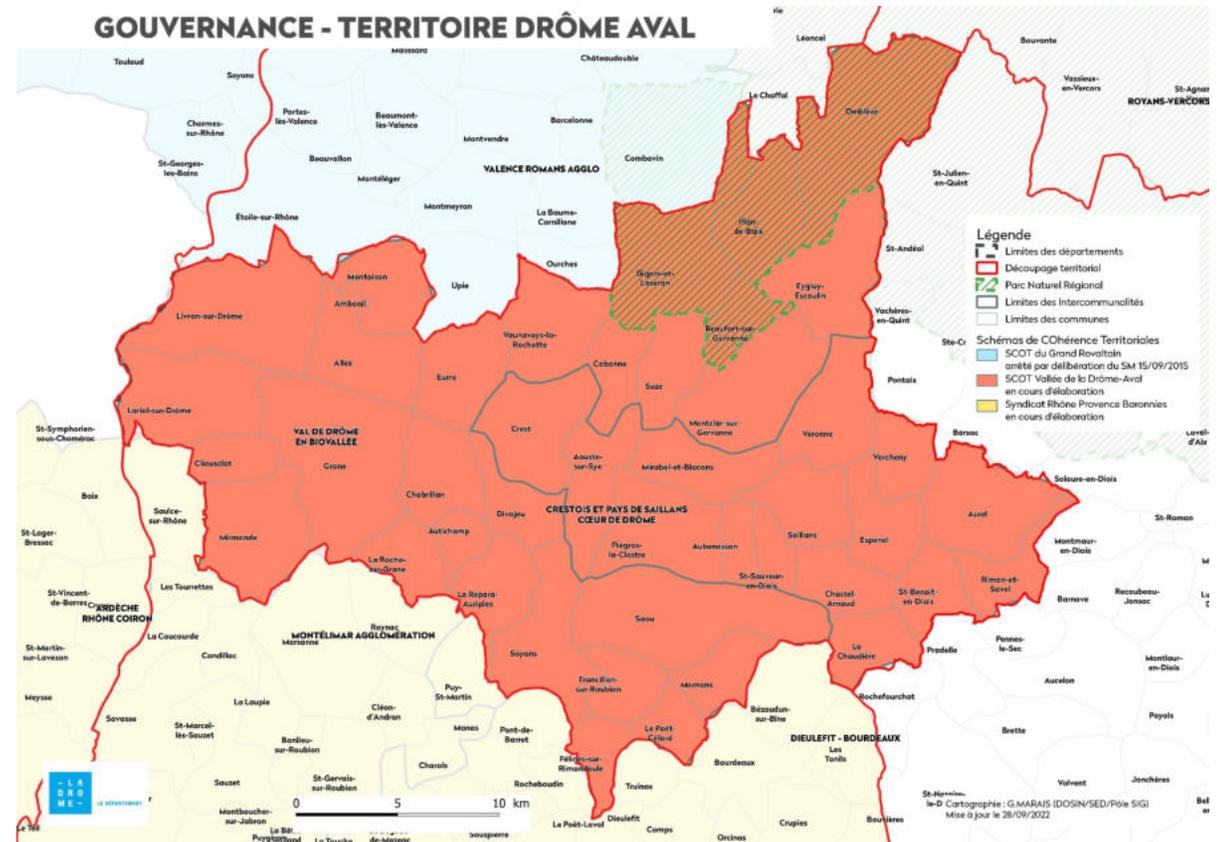


- Milieu et bas de la vallée de la Drôme (y. c. Gervanne)
- 3 pôles urbains (Livron, Loriol et Crest) et un habitat dispersé important
- Activité agricole importante (2 500 ha)
- Tourisme : population saisonnière importante
- Accroissement de la population de 1 % par an en moyenne depuis 2010
- PNR Vercors en bordure

SITUATION DU TERRITOIRE

L'aménagement du territoire

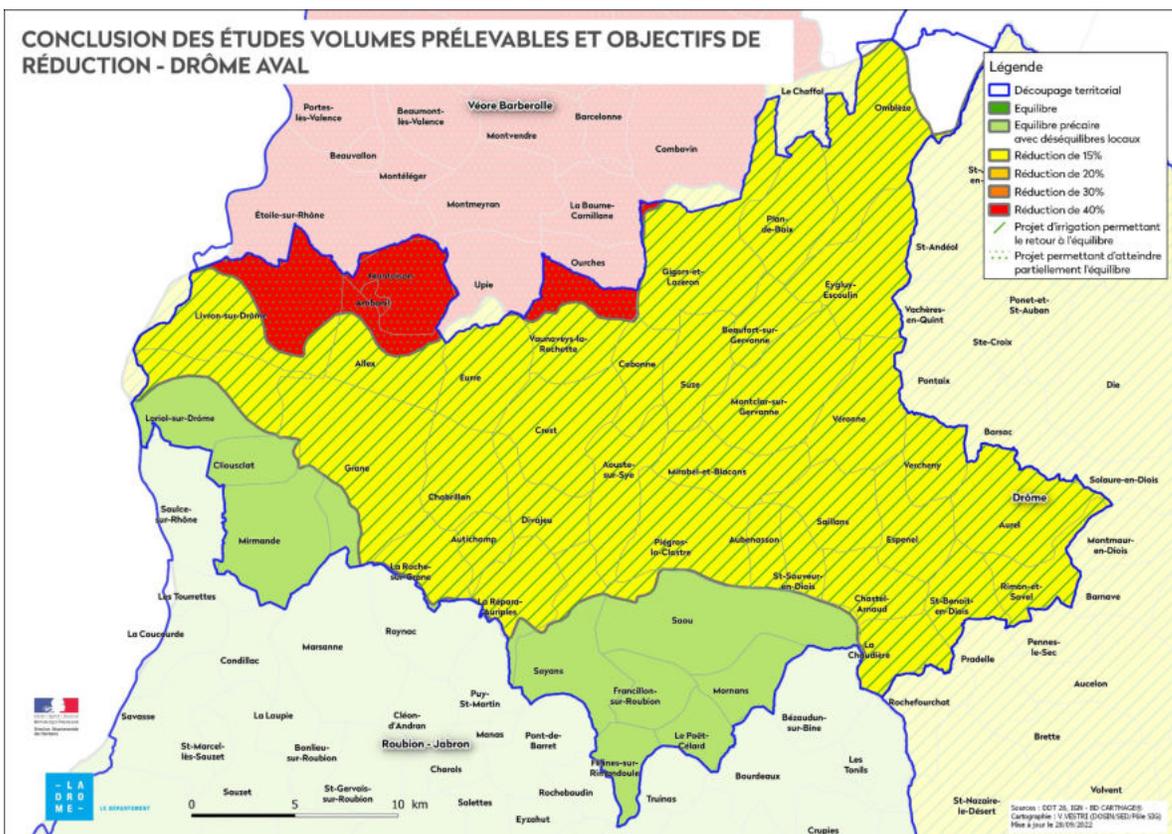
- SCoT en cours d'élaboration
- Doc d'urbanisme :
 - PLU Loriol, Livron, Crest, Saillans, Saoû...
 - PLUi CCVD en cours d'élaboration
 - PLH en cours pour CCVD et CCCPS



ENJEU

QUANTITATIF

SITUATION DU TERRITOIRE



Un territoire avec des enjeux quantitatifs forts (objectif de réduction des prélèvements tout usage)

- Bassin de la Drôme : - 15%
- Bassin de Véore Barberolle : - 40%
- Bassin versant du Roubion-Jabron : équilibre précaire avec déséquilibres locaux

SITUATION DU TERRITOIRE



- Des situations critiques l'été pour certains services d'eau potable
- Territoire dynamique et attractif
- Performance des réseaux : à améliorer même si des efforts importants ont déjà été faits
- Etude Bilan Besoin-Ressources SCoT Drôme Aval terminée

ENJEU QUANTITATIF

SAGE DRÔME

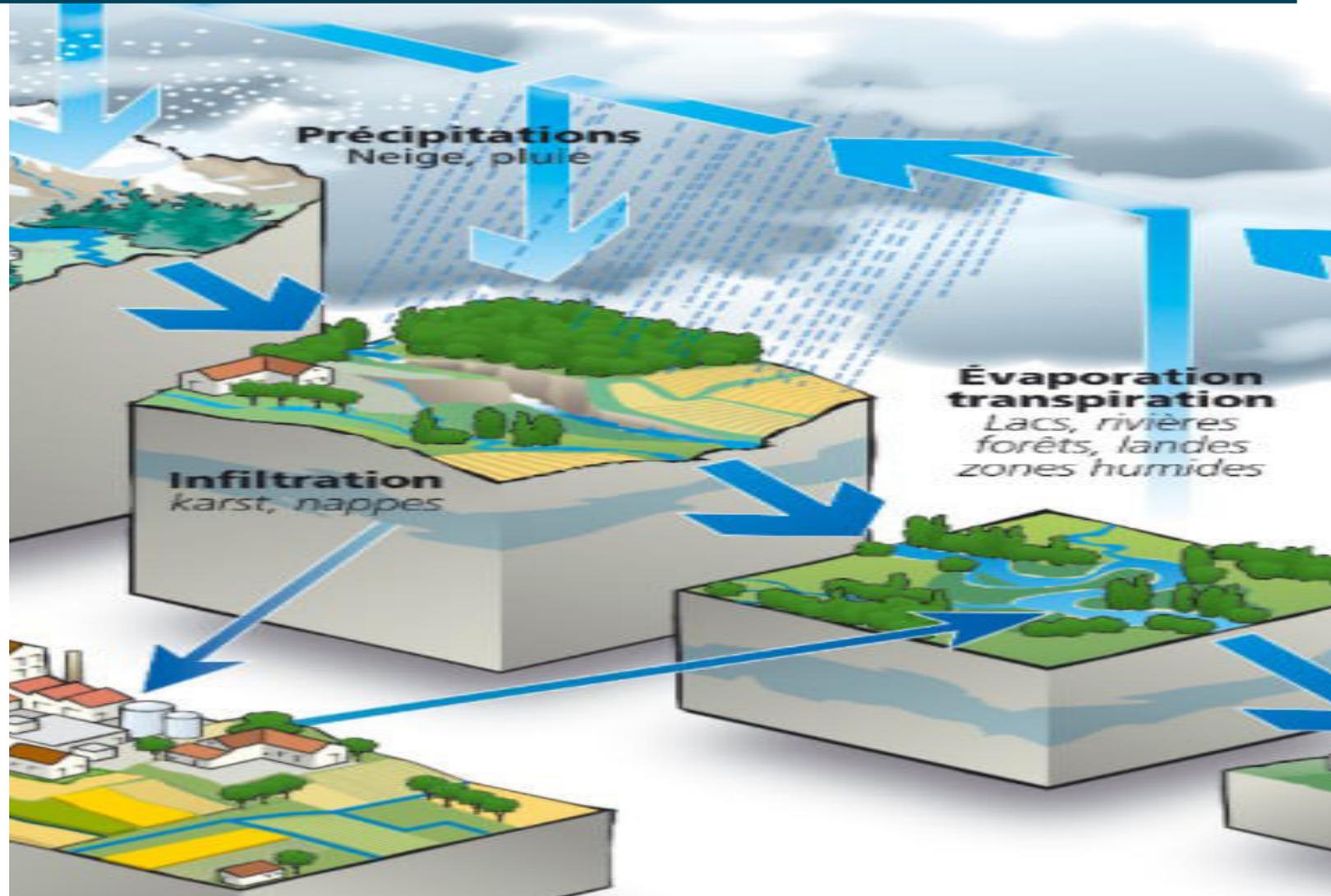
Partage de la ressource en eau sur le bassin de la Drôme

Restitution du SDDAEP – Drôme aval



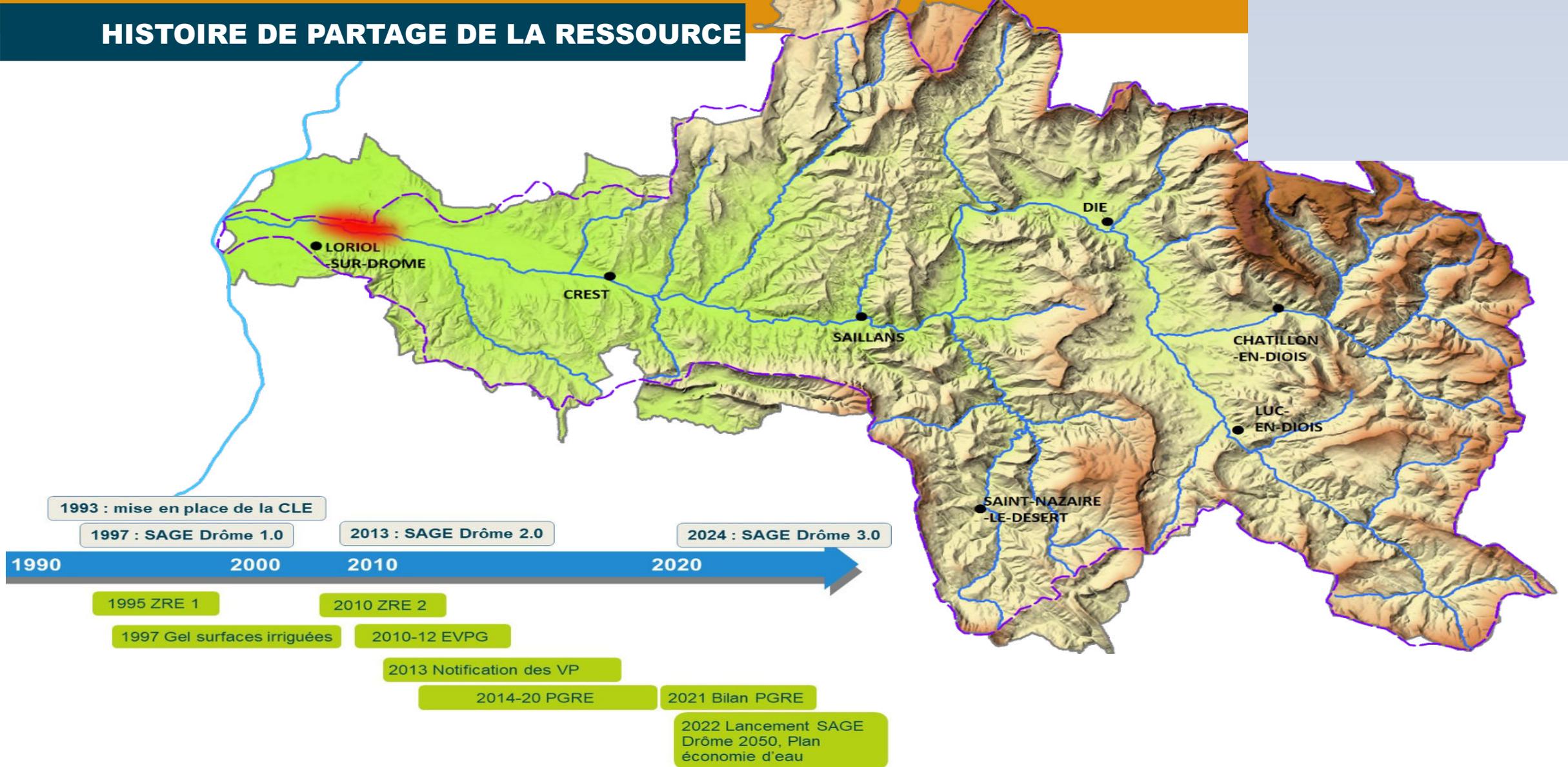
TERRITOIRES DE GESTION DE L'EAU

GRAND ET PETIT CYCLE DE L'EAU : 2 HISTOIRES INTIMEMENT LIEES



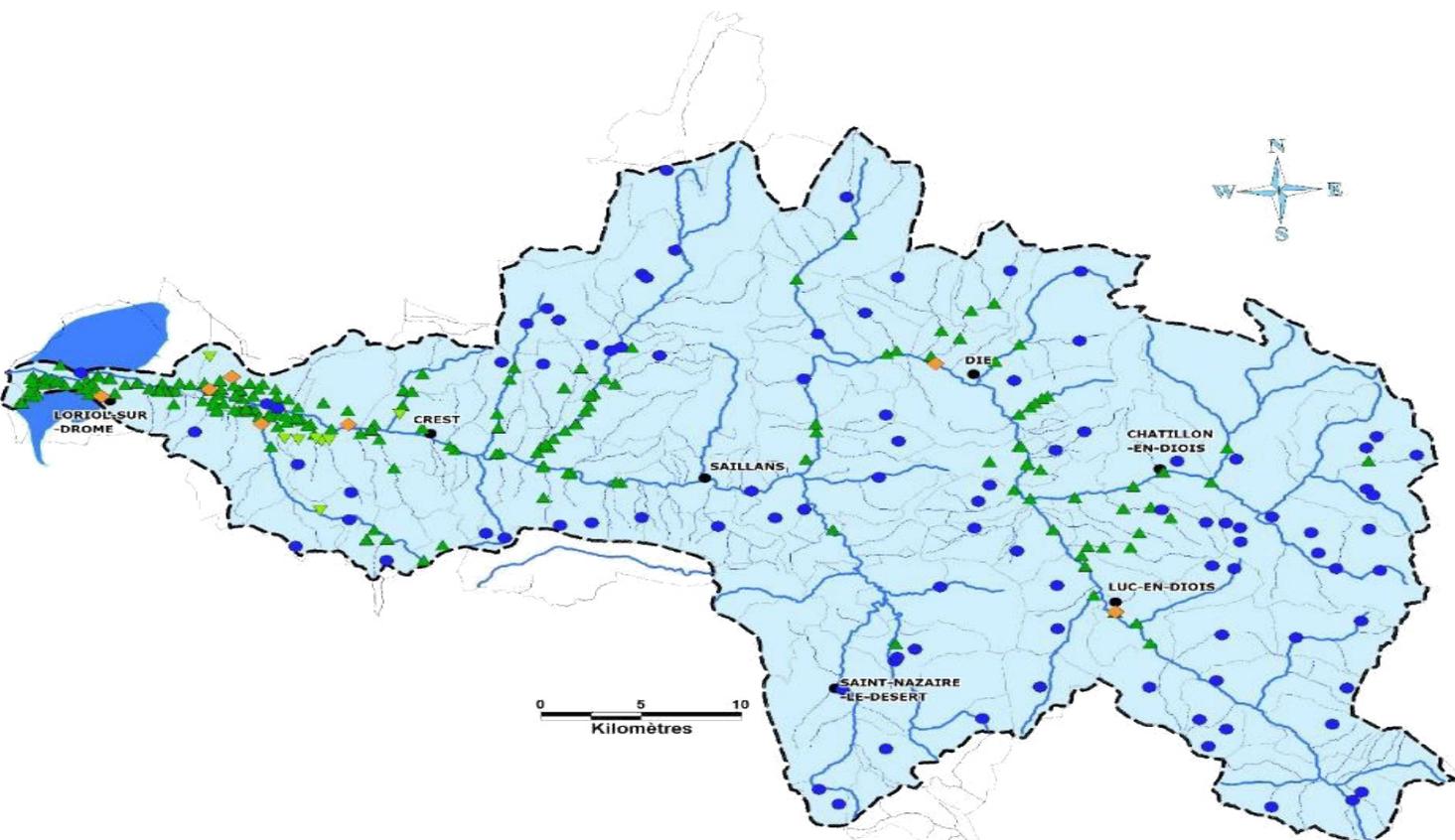
BASSIN DROME

HISTOIRE DE PARTAGE DE LA RESSOURCE



LES USAGES DE L'EAU

UTILISATION DE LA RESSOURCE



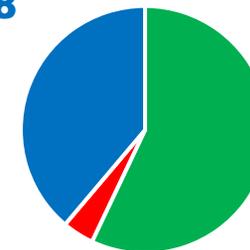
Prélèvements annuels

moy. 2013-2019; 12 Mm³

AEP

4,726568

39 %



INDUSTRIE;

0,499216428571

429; 4 %

IRRIGATION

AGRICOLE ;

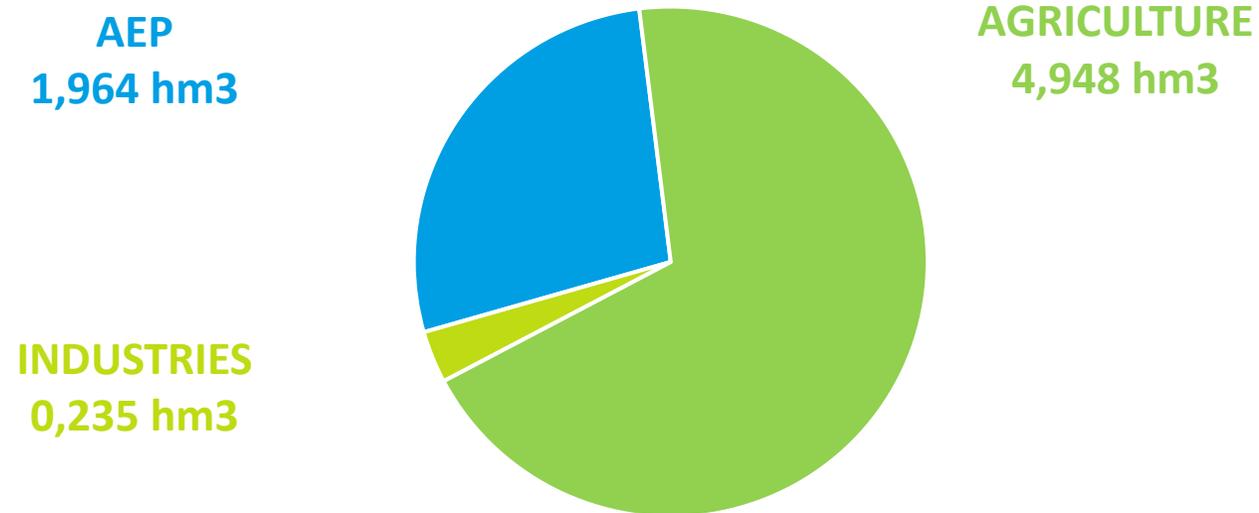
6,936190671428

57; 57 %

PARTAGER LA RESSOURCE

LES VOLUMES PRELEVABLES DEFINIS EN 2013

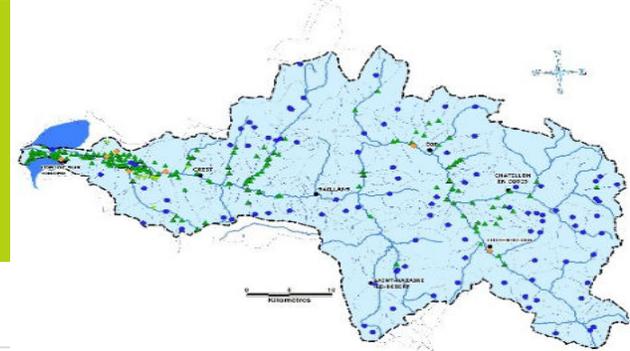
7 millions de m³ à se partager l'été



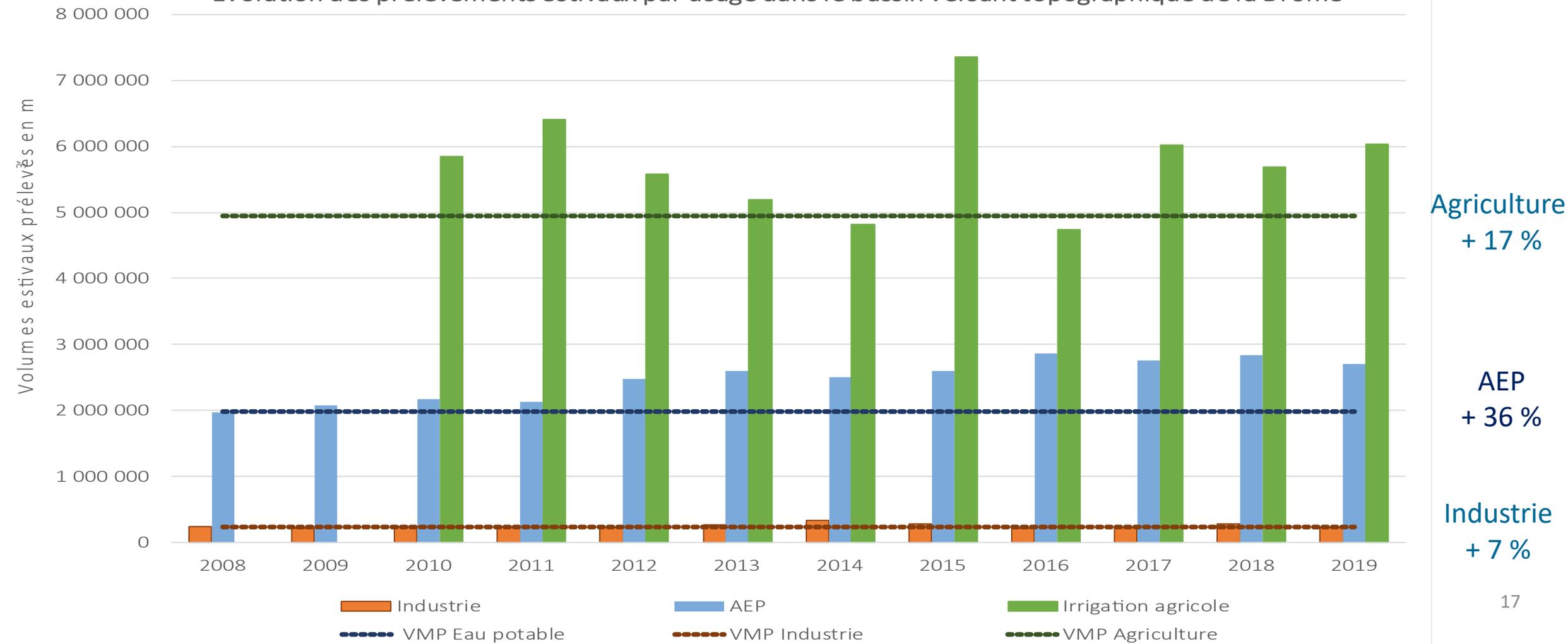
... ET TOUS DES EFFORTS A CONDUIRE !!!

BILAN DES PRELEVEMENTS

TOUS USAGES CONFONDUS



Evolution des prélèvements estivaux par usage dans le bassin versant topographique de la Drôme



CONCLUSIONS

BILAN 2021 ET ACTIONS ENGAGÉES

Les constats :

- **Retard important sur les actions prévues en AEP et irrigation**
Sauf volet fuites AEP et Grenelle
- **Non-respect des volumes prélevables**
Non-atteinte de l'objectif de -15%
Augmentation globale des prélèvements > 20%
- **DOE non-atteints 4 années sur 5 à Saillans**

Les perspectives :

- **Entrée ressource disponible à systématiser => travaux du SCOT**
- **Economies d'eau à affirmer => projet ECODROME**
- **Etudes intégrant le changement climatique => Etude SAGE Drôme 2050**
- **Affiner les suivis et gestion de données => Observatoire du SAGE**



MERCI DE VOTRE ATTENTION

ENJEU QUANTITATIF

ETUDE SCOT

BILAN BESOINS - RESSOURCES



Bilan besoins – ressources en eau potable du SCoT Vallée Drôme Aval

Présentation SDAEP

Aouste sur Sye le 10 novembre 2022



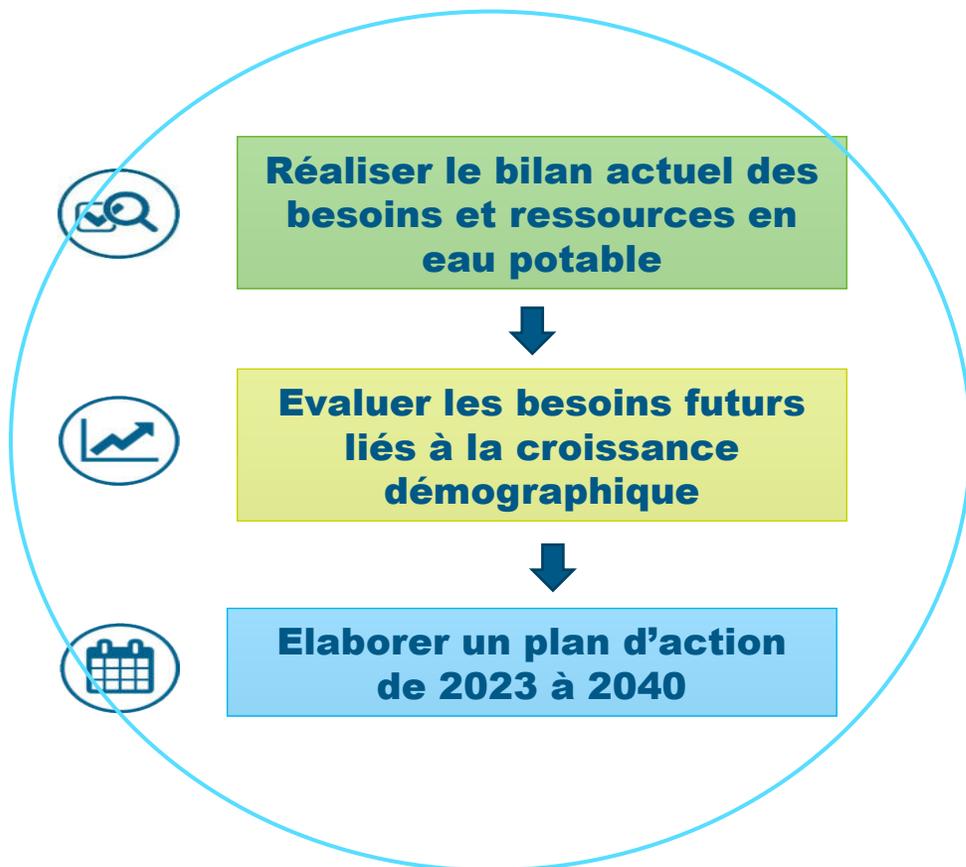
Objectif global de l'étude



Mettre en cohérence le développement territorial et les ressources en eau potable

- Question posée : Comment peut on accueillir 11 000 nouveaux habitants sur le territoire (2018 – 2040) au vu de la disponibilité des ressources en eau potable ?
 - Comment garantir de l'eau potable pour alimenter tous les habitants ?
 - Est-ce que les prélèvements en eau potable permettront de laisser assez d'eau aux rivières en période d'étiage (objectif environnemental) ?

Grandes étapes de l'étude



Bilan partagé en l'état actuel des connaissances, à faire évoluer avec l'amélioration des connaissances

Projection pour aider à anticiper le futur et non une prédiction de l'avenir

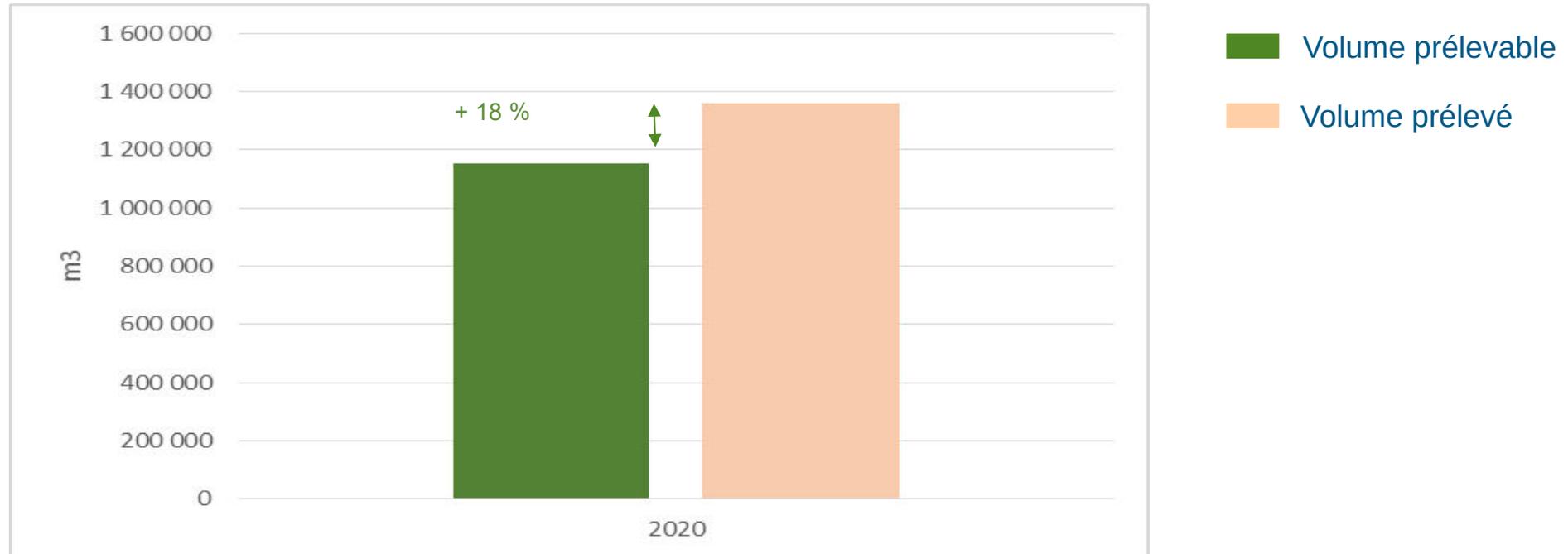
Outil d'aide à la décision avec des propositions d'actions organisées dans le temps permettant d'atteindre les objectifs

1 an d'étude sur l'eau potable dont le processus est aussi important que le résultat : échanges, ateliers de concertation, réunions d'informations avec l'ensemble des élus du territoire

Etude à inscrire dans une démarche plus globale en lien avec les autres usages de l'eau et l'évolution future de la ressource (SAGE, PGRE...)

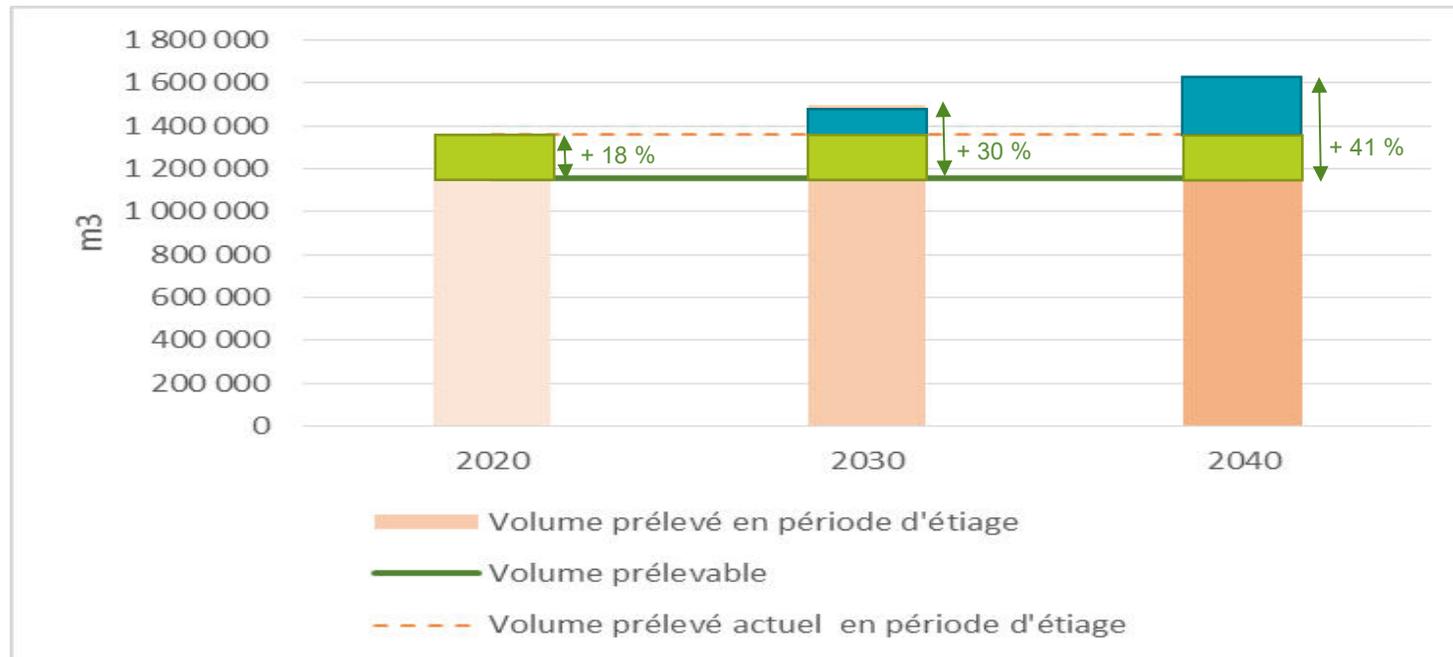
Le bilan volumes prélevés / volumes prélevables en situation actuelle en période d'étiage

- Un dépassement de 18 % des volumes prélevables en période d'étiage (plus de 200 000 m³)



Les besoins futurs en eau potable à l'horizon 2040 en période d'étiage

- Comparaison avec les volumes prélevables (~ 1 150 000 m³)
 - Dépassement potentiel des volumes prélevables de 470 000 m³ à l'horizon 2040
 - Soit un dépassement de plus de 40 % d'ici 2040
 - Soit un doublement du dépassement par rapport à la situation actuelle



Dépassement actuel des volumes prélevables

Hausse des prélèvements liée à l'accueil de nouveaux habitants

-> **Objectifs principaux** : Réduction des prélèvements et baisse des impacts sur les cours d'eau

Comment agir ?

2 principaux leviers d'actions peuvent être enclenchés rapidement :

- Levier n°1 : **les économies d'eau** (= diminuer la demande en eau potable)
 - Faire diminuer la consommation unitaire (L/j/habitant)
 - Diminuer les fuites des réseaux d'eau potable
- Levier n°2 : **les substitutions** de ressources très liées au débit des cours d'eau par des ressources alternatives
 - Révision de la répartition des prélèvements par ressource

Autres leviers d'actions possibles pour anticiper l'avenir :

- Levier n°3 : Amélioration des connaissances

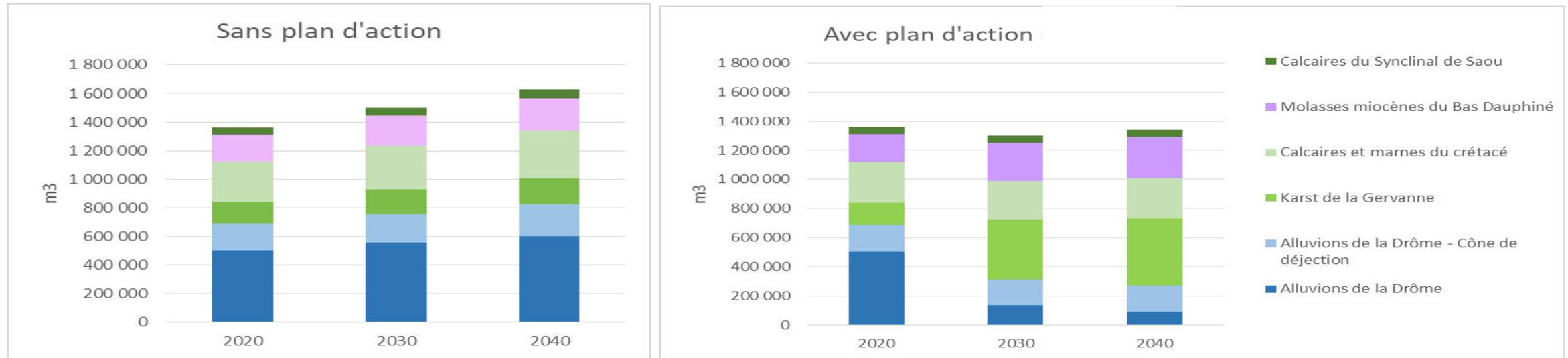
- Pour améliorer la gestion de l'eau potable et aider aux économies d'eau
- Pour mieux connaître les débits des cours d'eau et limiter les impacts des prélèvements
- Pour identifier des besoins de sécurisation des communes

- Levier n°4 : Mobilisation de nouvelles ressources

- Etudes hydrogéologiques pour estimer des volumes prélevables et des méthodes d'exploitation optimales sur :
 - Le karst de la Gervanne
 - Le synclinal de Saou
 - La molasse miocène à Montoison
 - Le cône de déjection des alluvions de la Drôme

Effets attendus du plan d'action

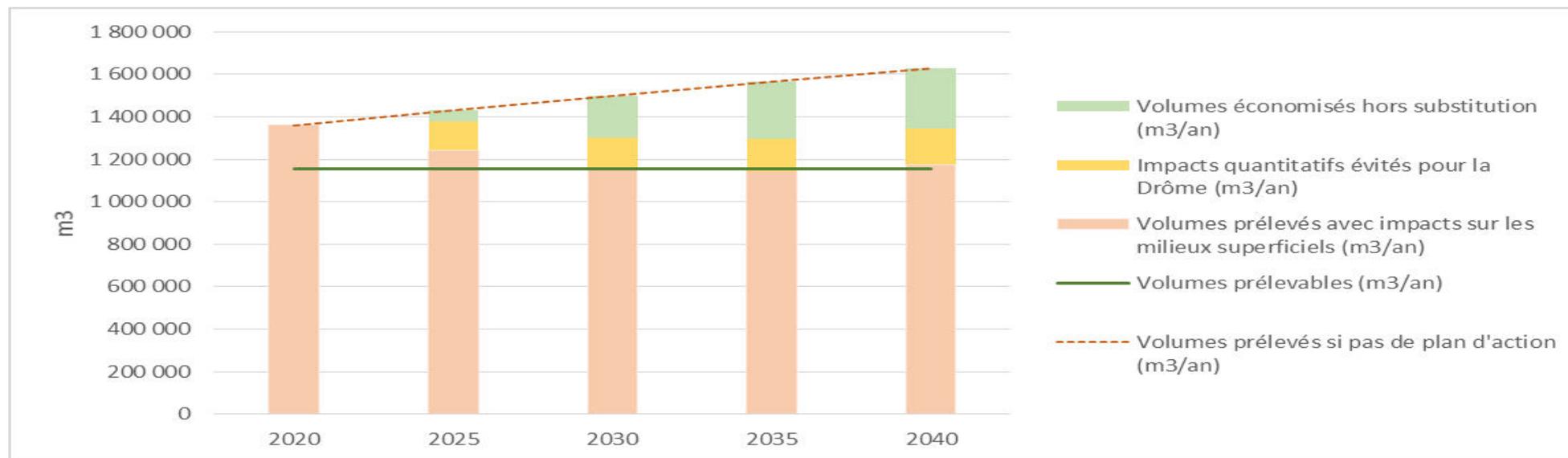
- Nouvelle répartition des volumes prélevés par ressource en eau



- Volumes prélevés 2040 ~ volumes prélevés en 2020 si économies d'eau effectives
- Donc toujours un dépassement des volumes prélevables (18 %)
- Toutefois, le mix hydrologique sera tel que l'impact des prélèvements sur les écoulements superficiels de la rivière Drôme sera réduit
- D'autres scénarios sont proposés dans le rapport en fonction des résultats futurs des études hydrogéologiques

Effets attendus du plan d'action

- Volumes **économisés** potentiels : ~ **300 000 m³/an en 2040**. Cela représente une **baisse des volumes prélevés de 18 %**.
- Grâce aux actions de substitution pouvant être menées à court terme, **les impacts quantitatifs évités pour la Drôme sont de l'ordre de 170 000 m³/an en 2040 en période d'étiage**.



Quelques messages clés de l'étude

La croissance démographique projetée est possible, mais conditionnée.

En effet :

- Les ressources en eau sur le territoire sont abondantes et sont sous nos pieds
- Des potentiels existent dans certains réservoirs : karst de la Gervanne, synclinal de Saoû, cône de déjection des alluvions de la Drôme



Quelques messages clés de l'étude

MAIS

- La majorité des ressources sont très liées au débit des rivières
- Les contraintes d'exploitation sont nombreuses et différentes en fonction des ressources (contraintes techniques, économiques, qualité de l'eau, impacts sur les milieux aquatiques, vulnérabilité au changement climatique...)



Merci de votre attention !

ENJEU QUANTITATIF

Actions prioritaires sur le territoire

- **Etablir des bilans Besoins-Ressources**
- **Renforcer le rôle des acteurs de l'eau potable dans l'élaboration des documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire (ScoT, PLU..)**
- **Poursuivre les actions d'économie d'eau** : amélioration des rendements, suivi des consommations, sensibilisation des usagers...
- Caractériser la vulnérabilité des ressources en eau vis-à-vis du changement climatique

ENJEU QUANTITATIF

Établir des bilans Besoins Ressources intégrant le changement climatique et la sécurisation de l’approvisionnement en eau potable

Périmètres	Porteur	Finalités	Cadre de réalisation
Bassins versants	SMRD, SMRJ	Impact des prélèvements sur les ressources et milieux aquatiques	Etude spécifique
Bassins de vie	EPCI, SCOT	Adéquation des projets d’urbanisme avec les ressources disponibles	Etude spécifique – en cours
Unités de distribution	Services AEP	Capacité des services à satisfaire les besoins	Schémas directeurs

Conclusion étude Bilan besoins-ressources SCoT :

- Engager des études spécifiques sur les ressources identifiées (karst de la Gervanne, Ambonil-Montoison, Saoû)

ENJEU QUANTITATIF

Renforcer le rôle des acteurs de l'eau potable dans l'élaboration des documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire (SCOT, PLU...)

Objectif : Mieux prendre en compte les enjeux de l'eau potable

- Associer systématiquement les services d'eau aux comités de pilotage, à chaque étape d'élaboration (y c syndicats AEP pour PLU)
- Informer les services AEP de l'ouverture des enquêtes publiques de PLU
- Vigilance sur la prise en compte des enjeux « Eau » dans les dossiers d'autorisation réglementaire
- Prévoir que les services AEP concernés soient systématiquement consultés pour tout projet

SITUATION DU TERRITOIRE

Poursuivre les actions d'économie d'eau

- Convaincre de la nécessité de réduire les prélèvements – bilans B-R à l'appui
- Animation « EcoDrôme » portée par le SAGE Drôme
- Maintenir les performances des réseaux, voire les améliorer
- Engager des démarches de sensibilisation auprès des différents usagers

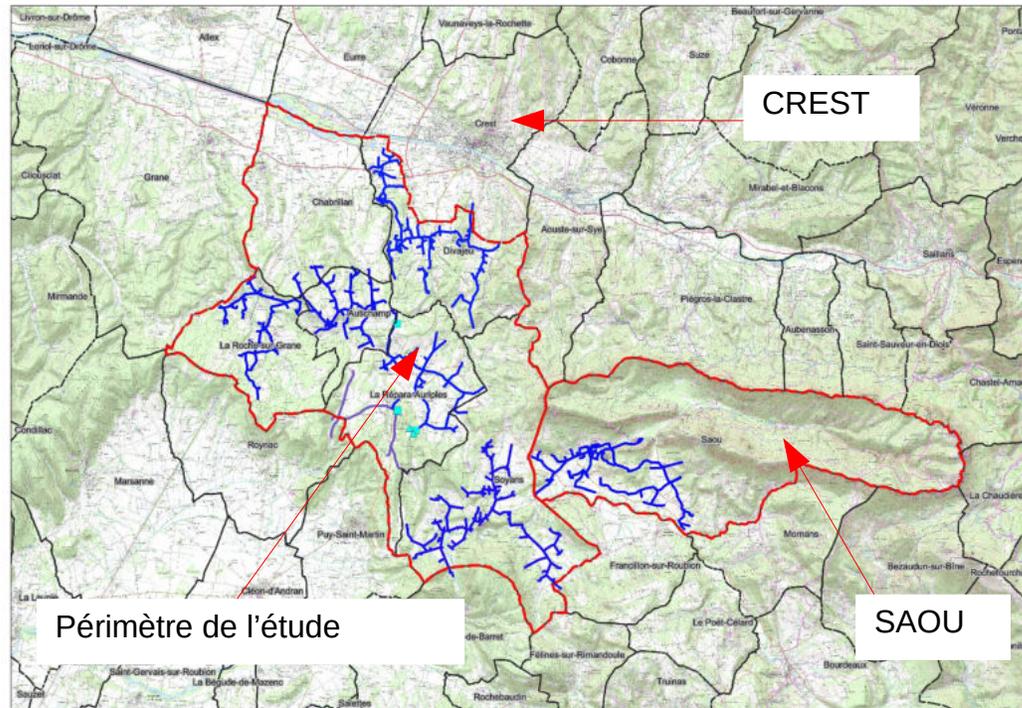
ENJEU QUANTITATIF

FOCUS ETUDES DE SECURISATION EN COURS

AUTICHAMP, CHABRILLAN, DIVAJEU, LA REPARA AURIPLES, LA ROCHE SUR GRANE,
SOYANS

PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU ET SÉCURISER L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Etude de sécurisation de l'alimentation en eau potable – Groupement de commande : Autichamp, Chabrillan, Divajeu, La Répara Auriples, la Roche sur Grane, Soyans



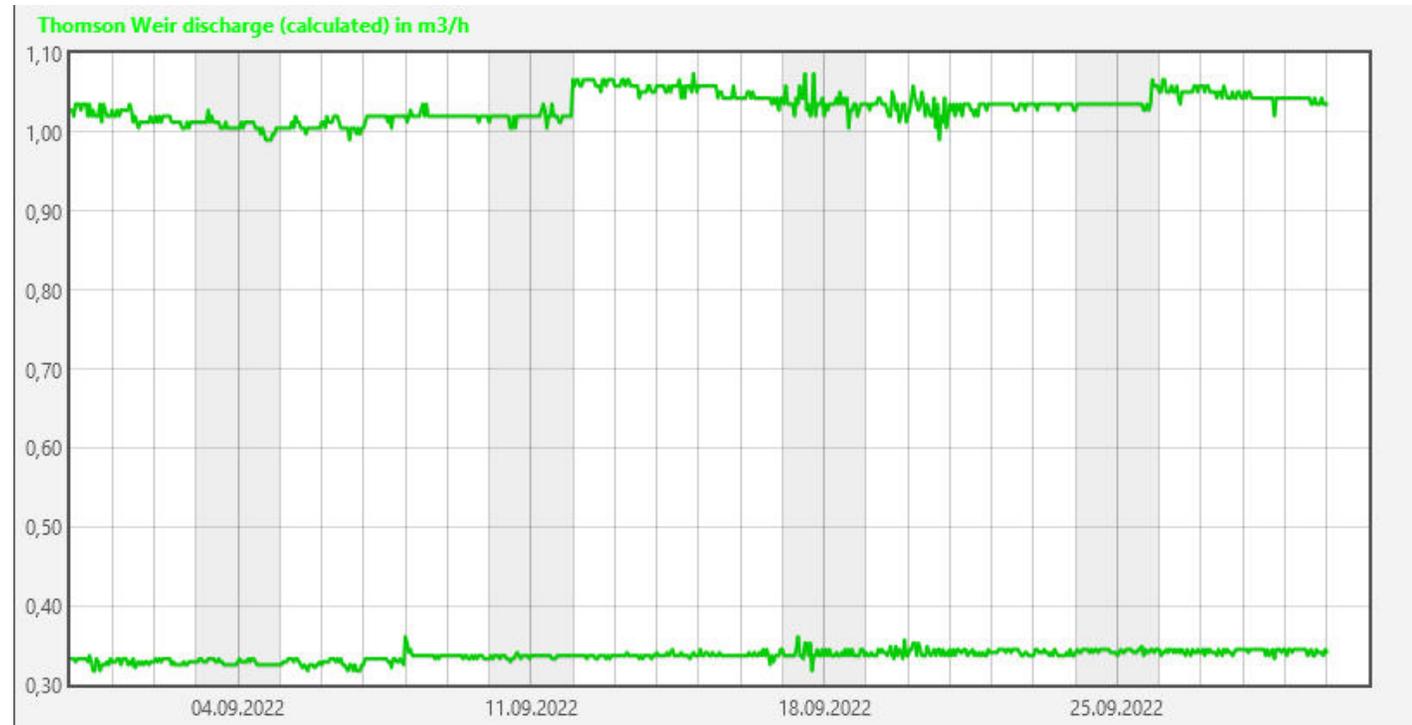
- Montant de l'opération : 205 000 €H.T.
 - 100 000 €H.T. d'études et assistance
 - 105 000 €H.T. de travaux
- Taux de financement : 80 % (Agence de l'eau + Département)

PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU ET SÉCURISER L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

- Quelques éléments de contexte :
 - Secteur en forte tension sur la ressource pour l'eau potable
 - Nécessité de sécuriser l'alimentation en eau potable de ces communes
 - Existence d'interconnexions
 - Des interrogations sur l'évolution de la situation (croissance démographique) et l'impact possible du changement climatique (demande, ressource)
 - Des schémas directeurs communaux qui ne suffisent pas à répondre à ces problématiques
- Objectifs de l'étude :
 - Améliorer la connaissance des infrastructures et des ressources
 - Actualiser et compléter les bilans besoins-ressources communaux
 - Réfléchir à l'échelle supra-communale pour trouver des solutions de sécurisation durables

PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU ET SÉCURISER L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

- Etude de sécurisation de l'alimentation en eau potable – Groupement de commande : Autichamp, Chabrillan, Divajeu, La Répara Auriples, la Roche sur Grane, Soyans
 - Instrumentation des sources et raccordement à la télégestion

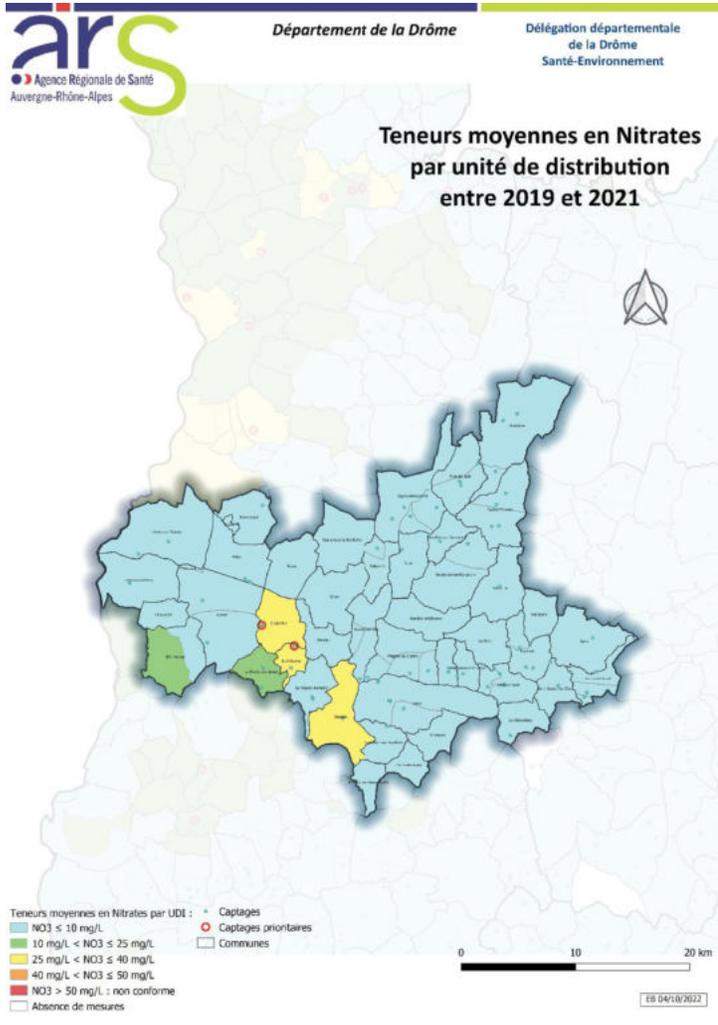


ENJEU

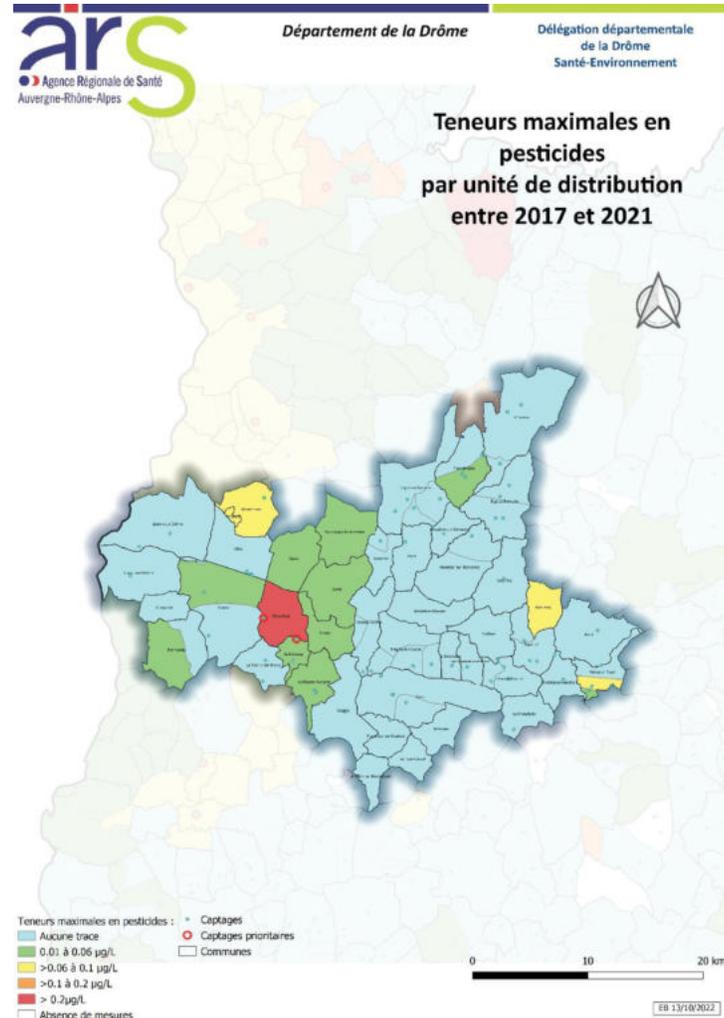
QUALITATIF

ENJEU QUALITATIF

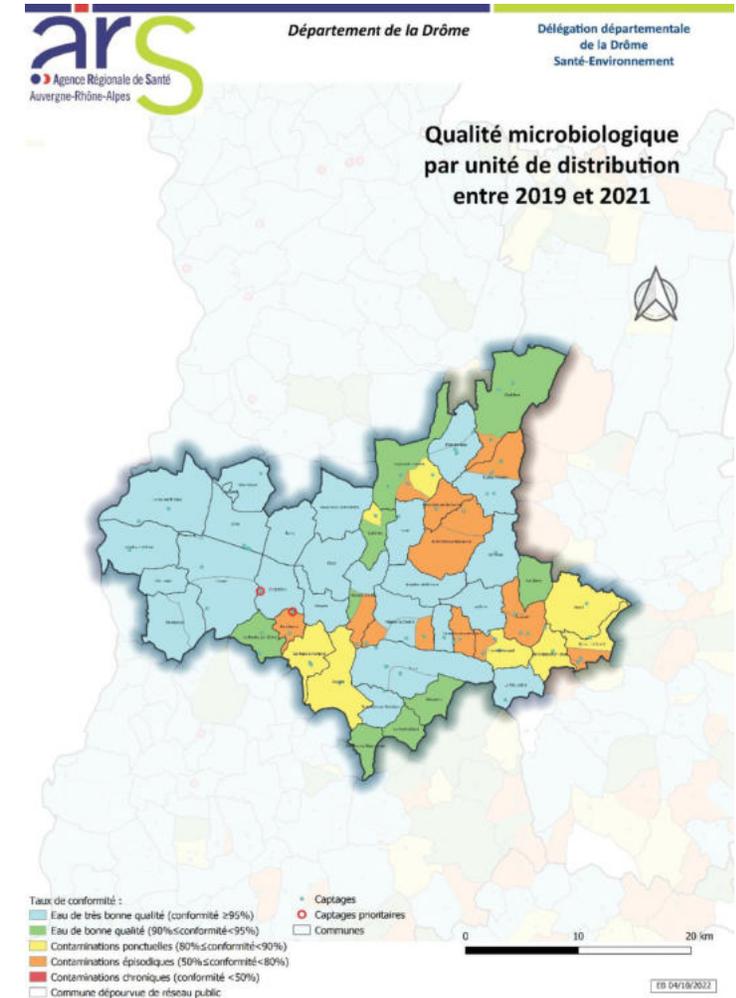
Enjeux Nitrates



Enjeux Pesticides



Enjeux bactériologiques



SITUATION DU TERRITOIRE

Une problématique qualité pour une partie des services

- Environ 70 captages – 3 sans DUP
- **Bactériologie** : une dizaine de services avec des contaminations ponctuelles ou épisodiques
- **Pesticides** : 1 non conformité ; 2 captages $>0,06$ ug/L
- **Nitrates** : 11 communes classées en zones vulnérables - 3 captages concernés (>40 mg/L)
Nappe alluviale Drôme aval → étude HYDROME
- **2 captages classés prioritaires : Autichamp et Chabrillan, pas d'animation**

ENJEU QUALITATIF

Actions prioritaires sur le territoire

- **Concentrer les efforts sur les services qui présentent des non-conformités récurrentes**
- **Généraliser l'identification des Aires d'Alimentation des Captages pour mieux comprendre le fonctionnement des ressources et mieux les protéger**
- **Renforcer le rôle des services d'eau au sein des démarches de protection des ressources en eau (en lien avec les SAGE, ex captages prioritaires, substitution...)**
- Sécuriser et pérenniser le financement des démarches de protection des ressources
- Anticiper et s'adapter aux évolutions réglementaires concernant la qualité de l'eau potable distribuée

ENJEU QUALITATIF

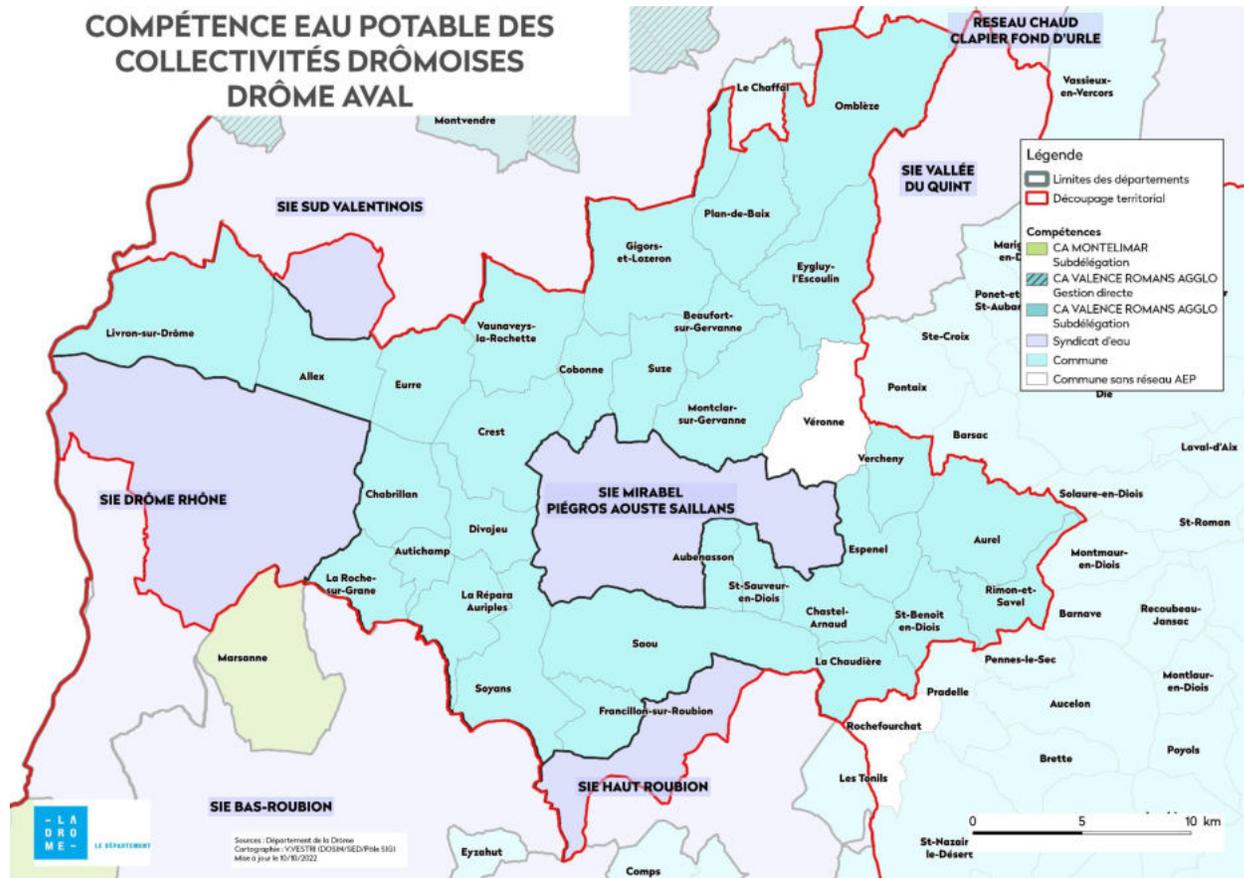
Généraliser l'identification des Aires d'Alimentation des Captages pour mieux comprendre le fonctionnement des ressources et mieux les protéger

- Finaliser l'étude HYDROME
- Réaliser les études nécessaires sur les captages prioritaires
- Poursuivre l'amélioration de la connaissance des ressources sur l'ensemble du périmètre afin de mieux les préserver

ENJEU

GOUVERNANCE

SITUATION DU TERRITOIRE

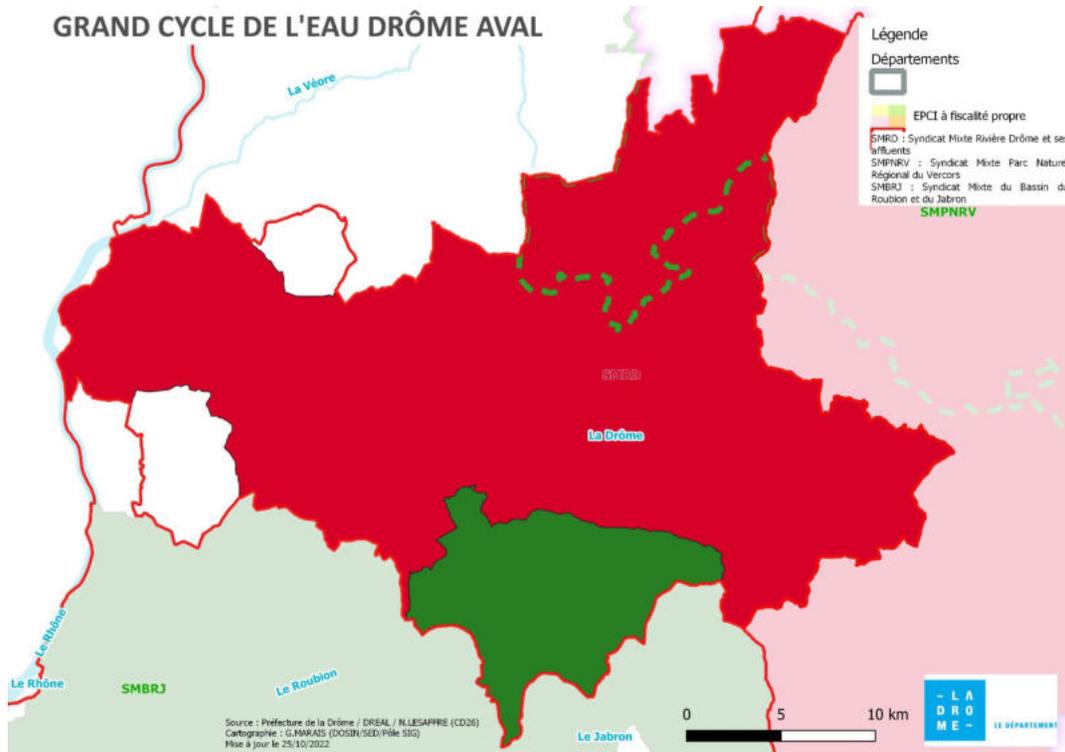


2 communautés de communes :
CCVD/CCCPS

Les services d'eau potable :

- 31 services communaux (20 CCVD / 11 CCCPS)
- 4 syndicats de distribution (3 CCVD/ 1 CCCPS)
- 1 syndicat de production (CCCPS)

SITUATION DU TERRITOIRE – LE GRAND CYCLE DE L'EAU



Un territoire couvert par plusieurs acteurs du grand cycle de l'eau :

- Syndicat Mixte de la Rivière Drôme et de ses affluents (SMRD)
- Syndicat Mixte du Bassin Roubion Jabron (SMBRJ)
- Syndicat Mixte du Parc Naturel du Vercors (SMPNRV)

ENJEU DE GOUVERNANCE

Actions prioritaires sur le territoire

- **Préparer et mettre en œuvre le transfert de compétence à échéance 2026**
- **Renforcer la synergie entre les acteurs du petit et du grand cycle de l'eau**

ENJEU DE GOUVERNANCE

Préparer et mettre en œuvre le transfert de compétence à échéance 2026

Rappel réglementaire

- Transfert décidé par la loi NOTRe en 2015
- Échéance du 1/1/2026 confirmée par la loi 3DS (2021) avec :
 - Obligation d'un débat préparatoire l'année précédent le transfert (tarification, investissements)
 - Convention de transfert à établir
 - Maintien des syndicats inclus en totalité par voie de délégation, sauf délibération contre
 - En cas de délégation (syndicats ou communes), l'EPCI-FP reste responsable de la compétence, les délégataires lui rendent compte. Durée limitée de la convention.

ENJEU DE GOUVERNANCE

Préparer et mettre en œuvre le transfert de compétence à échéance 2026

- Définir un niveau de service, en lien avec les enjeux du territoire
- Définir une gouvernance :
 - Modalités de prise de décision au sein du service Eau communautaire
 - Organisation territoriale et modes de gestion (régies, DSPs, sub-délégation...)
 - Obligations des services et délégataires (privés /publics), financement, contrôle, durées...
- Besoin financier et stratégie de convergence tarifaire (Rythme ? Échéance ? Objectifs ?)
→ Travail de réflexion, concertation et préparation nécessaire

ENJEU DE GOUVERNANCE

Préparer et mettre en œuvre le transfert de compétence à échéance 2026

- › Etat d'avancement :
- › CCVD :
 - › Etat des lieux réalisé difficilement en 2019 (forte opposition)
 - › Suite ?
- › CCCPS :
 - › pas d'étude réalisée
 - › SMPAS : 4 communes, fonctionne bien
 - › 10 communes en gestion directe + DSP Crest (2027) : quel devenir ?
 - › CCCPS compétente Assainissement collectif + 2 agents mutualisés sur Eau et Asst

ENJEU DE GOUVERNANCE

Renforcer la synergie entre les acteurs du petit et du grand cycle de l'eau

- Une synergie déjà engagée avec le SMRD (études en cours, animation,...) à poursuivre et renforcer
- À développer avec :
 - SMRJ : sur enjeux qualitatifs et quantitatifs
 - Véore-Barberolle : travail en cours sur le PGRE en lien avec le SAGE BDPV

ENJEU

GESTION PATRIMONIALE

SITUATION DU TERRITOIRE

Le patrimoine Eau Potable en quelques chiffres

	Données départementales (Extrapolation)	CCVD (état des lieux 2018)	CCCPS (SMPAS+Crest)
Nombre d'unités de distribution	427	36	7
Linéaire de réseau AEP en km	10 000	812	> 300 km
Age moyen des réseaux	43	Majoritairement posés en 70'-80'	environ 40 ans
Captages	581	47 dont 7 hors du territoire	8
Unités de traitement	220	31	5
Réservoirs	760	57	20
Stations de pompage	540	24	8

SITUATION DU TERRITOIRE

Quelques indicateurs de performance et les actions en cours

- Rendement (données AE 2018-2020) :
 - Globalement satisfaisant – peu de marge de manœuvre pour la réduction des prélèvements
 - 5 – 6 communes avec des rendements inférieurs à 65 %
 - 2-3 entre 65 et 70 %
- ICGP : déclarés conformes
- Saisie SISPEA insuffisante
- Nombre de services disposant d'un schémas directeur (*connaissance SGE - Département*)
 - En cours: 8
 - Récents : 15
 - Anciens : 1
 - Inconnus ou absents : 11

ENJEU DE GESTION PATRIMONIALE

Actions prioritaires sur le territoire

- **Amélioration continue de la connaissance patrimoniale, notamment au travers de la systématisation des schémas directeurs AEP**
- **Quantifier les besoins en investissements nouveaux en lien avec les enjeux de développement des territoires**
- **Rattrapage structurel en milieu rural pour maintenir en état de fonctionnement les infrastructures**
- Prioriser les investissements selon les enjeux de chaque territoire

ENJEU DE GESTION PATRIMONIALE

Amélioration continue de la connaissance patrimoniale

- **Poursuivre la réalisation des schémas directeurs**
- Suivi des fuites (date, localisation précise, nature, volume...)
- Compléter et tenir à jour le repérage, y c les dates de poses : canalisations, branchements, compteurs, émergences, équipements...
- Précisions des localisations : triangulation, géolocalisation, récolement
- Cahier de vie du service : tracer les interventions (lavage réservoir, purges, plaintes..)
- ***In fine* : Mise à jour des plans (SIG) et de l'inventaire patrimonial**

ENJEU DE GESTION PATRIMONIALE

Amélioration continue de la connaissance patrimoniale

- Enjeu de fiabilisation des indicateurs de performance :
 - des données : volumes prélevés, mis en distribution, consommés
 - des méthodes de calcul : rendement et indices de perte

ENJEU DE GESTION PATRIMONIALE

Rattrapage structurel en milieu rural pour maintenir en état de fonctionnement les infrastructures

- Infrastructures vieillissantes : nécessitent des investissements pour garantir leur pérennité et leur état d'usage
 - Reprise de génie civil
 - Remplacement de canalisations
 - Remplacement d'équipements (pompes, vannes...)
- Contrat ZRR CCCPS : 0,5 M€ pour l'eau potable, financé à 62 % (AE+CD26)

ENJEU

EQUILIBRE FINANCIER

SITUATION DU TERRITOIRE

Une situation contrastée selon la nature et la taille des services

- Des écarts importants de prix de l'eau (de moins de 1€/m³ à plus de 3 €/m³ *)
- Syndicats et communes de plus de 3000 hab :
 - budgets spécifiques équilibrés
 - prix variant de 1,29 à 2,58 €/m³ * (moy. nationale à 2,11 €/m³ *) (données SISPEA)
- Les plus petits services n'équilibrent pas leur budget avec les ventes d'eau

* étalon de comparaison – facture TTC sur 120 m³

ENJEU D'ÉQUILIBRE FINANCIER

Actions prioritaires identifiées pour le territoire

- **Mettre en place une politique tarifaire capable de répondre à l'ensemble des enjeux** : économie d'eau, acceptabilité sociale, équilibre financier
- **Améliorer les capacités d'autofinancement des services** : tarification des frais de service, amortissements comptables, volumes vendus, etc.
- Adapter les outils de péréquation des financeurs aux besoins spécifiques de chaque territoire

SYNTHÈSE

ACTIONS PRIORITAIRES

SYNTHÈSE DES ACTIONS

Enjeux	Actions
Quantitatif	<p>Etablir des bilans Besoins-Ressources</p> <p>Renforcer le rôle des acteurs de l'eau potable dans l'élaboration des documents d'urbanisme et d'aménagement (ScoT, PLU..)</p> <p>Poursuivre les actions d'économie d'eau : amélioration des rendements, suivi des consommations, sensibilisation des usagers...</p>
Qualitatif	<p>Concentrer les efforts sur les services qui présentent des non-conformités récurrentes</p> <p>Généraliser l'identification des Aires d'Alimentation des Captages pour mieux comprendre le fonctionnement des ressources et mieux les protéger</p> <p>Renforcer le rôle des services d'eau au sein des démarches de protection des ressources en eau (en lien avec les SAGE, ex captages prioritaires, substitution...)</p>
Gouvernance	<p>Préparer et mettre en œuvre le transfert de compétence à échéance 2026</p> <p>Renforcer la synergie entre les acteurs du petit et du grand cycle de l'eau</p>
Gestion Patrimoniale	<p>Amélioration continue de la connaissance patrimoniale, notamment au travers de la systématisation des schémas directeurs AEP</p> <p>Rattrapage structurel en milieu rural pour maintenir en état de fonctionnement les infrastructures</p> <p>Quantifier les besoins en investissements nouveaux en lien avec les enjeux de développement des territoires</p>
Financiers	<p>Mettre en place une politique tarifaire capable de répondre à l'ensemble des enjeux (économie d'eau, social, équilibre financier)</p> <p>Améliorer les capacités d'autofinancement des services (tarification, comptabilité, volumes vendus...)</p>

LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Rapports intermédiaire et final, fiches actions disponibles sur le site des Collectivités :
<https://collectivites.ladrome.fr/assistance-technique-la-drome/eau-potable-et-assainissement/>



ENVIRONNEMENT & EAU

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Assainissement, alimentation en eau potable, gestion et entretien des rivières, valorisation et préservation d'espaces naturels... autant de préoccupations majeures pour les communes ou leurs groupements. Les services du Département vous proposent leur appui technique sur ces différents sujets.

LES SERVICES PROPOSÉS

ETUDES DANS LES DOMAINES DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT
Etudes de faisabilité / diagnostics / réalisation ou mises à jour de schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement (y compris pluvial) / Autres études liées à l'eau et à l'assainissement (y compris pluvial)
[Lire la suite >>](#)

PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU POTABLE
Accompagnement complet de la procédure administrative de mise en place du périmètre de protection d'un captage d'eau potable, en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).
[Lire la suite >>](#)

TRANSFERT DE COMPÉTENCE EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT
Assistance (technique, administrative, financière) aux collectivités dans toutes les phases préparatoires à la prise de compétence (obligatoire à l'échéance 2026) par les EPCI.
[Lire la suite >>](#)



LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Partie 1 - pages 1 à 106
Schéma Directeur Départemental d'Alimentation en Eau Potable de la Drome
Rapport de Phase 1 - Etat des lieux et diagnostic de la situation actuelle
10 documents
Décembre 2017
[Télécharger](#)

Partie 2 - pages 108 à 209
Schéma Directeur Départemental d'Alimentation en Eau Potable de la Drome
Rapport de Phase 1 - Etat des lieux et diagnostic de la situation actuelle
10 documents
Décembre 2017
[Télécharger](#)

Phase II - Propositions d'actions
Schéma Directeur Départemental d'Alimentation en Eau Potable - Phase II : Propositions d'actions
[Télécharger](#)

Webinaire :

<https://collectivites.ladrome.fr/1-heure-pour-connaître-les-orientations-du-schema-directeur-d'alimentation-en-eau-potable/>

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Les fiches actions

<https://collectivites.ladrome.fr/assistance-technique-la-drome/eau-potable-et-assainissement/>

1 ENJEU N°1 ENJEUX QUANTITATIFS

Garantir l'équilibre entre les objectifs de développement du territoire, la préservation des ressources en eau et le changement climatique.

SOUS-ENJEUX PRIORITAIRES ASSOCIÉS

Sous-enjeu n°8 Améliorer la connaissance des ressources en eau
Sous-enjeu n°9 Améliorer la connaissance et l'évaluation des besoins en eau actuels et futurs
Sous-enjeu n°10 Renforcer la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable
Sous-enjeu n°16 Évaluer les effets potentiels du changement climatique (augmentation des températures, incidence sur la pluviométrie...) sur les besoins en eau des différents usagers et anticiper les conflits d'usage et les situations de crise
Sous-enjeu n°37 Renforcer le rôle des services d'eau potable dans la gouvernance des structures en charge de la protection des ressources en eau
Sous-enjeu n°49 Assurer l'équilibre financier des services d'eau, tout en encourageant les économies d'eau chez les usagers

ACTION N°7

Établir des bilans Besoins-Ressource sur tous les territoires, intégrant les enjeux du changement climatique et des programmes de sécurisation de la ressource en eau opérationnels.

Sur 13 bassins versants que compte le département, 8 ont été classés en Zone de Répartition des Eaux (impacts significatifs des prélèvements sur les milieux aquatiques) sur lesquels des objectifs de réduction des prélèvements en eau, tout usage confondu, ont été fixés entre -15 % et -40%.

Si l'usage eau potable n'est globalement pas impacté en l'état actuel par des pénuries, il existe néanmoins des difficultés ponctuelles d'approvisionnement en eau (coupure d'eau, transport par camion citerne, mobilisation de ressources non protégées...) sur certaines communes ou quartiers de commune.

Compte tenu des effets déjà perceptibles du changement climatique et des perspectives de développement du département envisagées (+20 % de population sur 30 ans), une vigilance doit être portée à l'évolution de la situation (évolution des besoins et des ressources) afin d'anticiper des situations potentielles de crise. Cette vigilance peut être appréciée à différentes échelles depuis le captage jusqu'à la masse d'eau dans son ensemble.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le bilan besoin-ressource consiste à regarder si la ou les ressources permettent de satisfaire durablement les besoins en eau potable (consommations), y compris en période de pointe de consommation et d'étiage.

Les bilans besoins-ressource peuvent être établis à plusieurs échelles, selon le porteur du projet et l'objectif poursuivi :

- le captage et son UDI
- le service d'eau potable
- la masse d'eau ressource
- l'échelle de la réflexion urbanistique (SCoT, PLU).

Compte tenu des constats réalisés dans le cadre de la présente étude, il est préconisé de tenir compte dans ces bilans des effets potentiels du changement climatique pour anticiper des situations de crise et proposer des programmes de sécurisation de la ressource en eau. Pour l'impact sur la ressource, les hypothèses porteront sur la productivité et la période d'étiage. Pour les besoins, les hypothèses porteront sur l'évolution démographique, la consommation par habitant et les pics de fréquentation.

OBJECTIFS

100 % du territoire départemental couvert par des études bilan besoin-ressource.

Les études bilans Besoins- Ressources doivent permettre :

- de fiabiliser les données sur la productivité des ressources et l'évaluation des besoins en situation actuelle et future, en intégrant la productivité réelle des ressources en eau, les objectifs de maîtrise des prélèvements existants, les perspectives de développement du territoire et les effets possibles du changement climatique.
- par suite, d'identifier les besoins de sécurisation de l'alimentation en eau potable
- de partager une vision commune entre gestionnaire des ressources en eau et des politiques d'aménagement (état de la ressource, évaluation des besoins en eau potable actuels et futurs)
- d'encourager les démarches de préservation des ressources en eau afin de réduire leur vulnérabilité ainsi que celle des usages associés.

ÉCHELLE DE MISE EN ŒUVRE DE CETTE ACTION

- Communal
- Syndical
- Intercommunal
- Départemental
- Bassins hydrographiques/masse d'eau
- Captages (Bassin d'alimentation ou périmètre de protection des captages)
- Autres : _____

INDICATEURS DE SUIVI DE L'ACTION

Nombre de services d'eau potable ayant un bilan besoin-ressource
Nombre de communes couvertes entièrement par une ou des études bilan besoin-ressource.

POINTS DE VIGILANCE

Choix de l'échelle du bilan besoins-ressources, périmètre et légitimité du porteur de l'action.
Accès et fiabilité des données et des hypothèses prises pour le bilan.
Conflits/tensions existantes sur le territoire en terme de mobilisation des ressources. Selon l'échelle du bilan, l'étude devra associer largement les différents acteurs pour que les données soient consolidées et les résultats partagés.

STRUCTURES POUVANT PORTER L'ACTION

- Communes/syndicats compétents en eau potable
- EPCI - délégation Petit Cycle de l'Eau
- Département
- Etat (ARS, DDT...)
- Agence de l'eau
- Structures en charge de la préservation des ressources en eau (syndicat de rivière...)
- EPCI - délégation « Grand Cycle de l'Eau »
- EPCI - Délégation Aménagement du territoire - Urbanisme
- SCoT
- Commune compétente en matière d'urbanisme

ACTEURS À ASSOCIER À LA DÉMARCHE

- Commune/syndicats
- EPCI - délégation Petit Cycle de l'Eau
- Département
- ETAT (ARS, DDT...)
- Agence de l'eau
- Législateur
- Structures en charge de la préservation des ressources en eau (syndicat de rivière...)
- EPCI - délégation « Grand Cycle de l'Eau »
- EPCI - Délégation Aménagement du territoire - Urbanisme
- SCoT
- Bureaux d'études
- Entreprise de TP fournisseurs.
- Délégataires
- Chambres d'agriculture

ÉCHEANCE PRÉCONISÉE POUR L'ENGAGEMENT DE L'ACTION

- < 5 ans
- 5 ans et 10 ans
- 10 ans à 20 ans

ÉCHEANCE PRÉCONISÉE POUR L'ABOUTISSEMENT DE LA DÉMARCHE

- < 5 ans
- 5 ans et 10 ans
- 10 ans à 20 ans

SOURCES DE FINANCEMENT

- Prix de l'eau
- Budget général
- Agence de l'eau
- Département
- Etat
- Autres : _____

Région, Europe _____

MOYENS TECHNIQUES, HUMAINS ET FINANCIERS NÉCESSAIRES POUR SA MISE EN ŒUVRE

L'évaluation des besoins techniques, humains et financiers doit être fait par la structure porteuse et doit tenir compte des besoins suivants pour le succès de l'action :

- fiabiliser l'évaluation des prélèvements sur les ressources en eau.
- fiabiliser l'évaluation des besoins spécifiques pour l'usage eau potable (comptages...).
- améliorer la connaissance sur l'impact du changement climatique sur les ressources en eau.
- consolider les données relatives au développement des territoires avec les structures compétentes.

Un travail d'animation territoriale peut s'avérer nécessaire pour la mise en œuvre du bilan besoins-ressource afin de partager le diagnostic avec l'ensemble des partenaires locaux.

Un travail d'animation plus large pourrait également être intéressant pour garantir la cohérence des bilans besoin-ressource réalisés à différentes échelles.

DISCUSSION OUVERTE

POUR UNE MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE

- RECUEIL DES RÉACTIONS ET DES ATTENTES
- SUJETS LES PLUS IMPORTANTS
- PORTEURS D' ACTIONS
- BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT, DE FINANCEMENTS



- L A
D R O
M E -

LE DÉPARTEMENT

ladrome.fr

